

# LA RÉNOVATION DE L'ÉCOLE DU PEUPLE SE FERA PAR LA BASE

## Le rôle des sous-commissions cantonales

Élise FREINET

Le 21 mars 1921, dans ce qui fut peut-être son premier article, Freinet écrivait dans *L'École Emancipée* :

*« Il est faux d'arguer qu'on ne peut rien faire pour l'École du peuple avant le renversement de la bourgeoisie... Improviserez-vous (au grand soir) l'organisation future de l'école populaire? ... Occupons-nous donc de cette tâche urgente...*

*... Et je voudrais que tout le monde s'en occupât, même ceux qui ne se sentent pas capables d'être syndicalistes-révolutionnaires. Car, si nous sommes souvent inaptes à faire des militants, nous serions nombreux alors, comme éducateurs-révolutionnaires. »*

Freinet n'avait guère que quatre à cinq mois d'enseignement, quand déjà, mis à l'épreuve des difficultés de l'école publique et orienté par la pensée marxiste, il partait à la recherche d'une pédagogie de classe,

se développant dans les antagonismes sociaux du présent. Il savait qu'il faudrait désormais rejeter les formes conciliatrices — qui ne sont qu'une façon détournée de prolonger le passé vétuste — et appeler le peuple tout entier vers une éducation de masse.

Cette prise de position — à l'instant d'un départ encore si incertain — il l'affirmait avec autorité quelque vingt-cinq ans plus tard : fort d'une expérience qui mettait en place, dans les masses prolétariennes, une pédagogie populaire, créée de toutes pièces par les humbles pionniers du rang, il pouvait sans crainte, préparer et parfaire, au sein même du capitalisme, les assises d'une école révolutionnaire.

*« Quelles que soient les convulsions qui accompagnent la naissance d'un ordre nouveau, notre révolution pédagogique devra naître du désordre existant, devra construire le futur au sein du présent,*

*convaincre plus que contraindre et convaincre non par des mots, mais par l'évidence d'un progrès essentiel dans l'organisation, par l'éblouissement d'une efficience décuplée, par l'irradiation presque mystique de l'enthousiasme qui anime ceux qui ont osé, en précurseurs, ouvrir les voies salutaires de cette réadaptation.* » (1)

Telles sont encore aujourd'hui les données de notre engagement, de nos enthousiasmes, de nos travaux mais aussi de nos luttes, car nous n'avons pas la naïveté de croire que la pédagogie est une arme suffisante pour changer la société. Nous nous emploierons certes de toutes nos énergies à élargir les voies si laborieusement mais si judicieusement tracées, mais nous savons que « *le problème pédagogique tel que nous le concevons nous place au cœur même de la complexité sociale... Nous dénonçons l'illusion des timides qui espèrent faire fleurir dans le chaos social une pédagogie et une école susceptibles de servir de modèle pour les réalisations sociales à venir... L'école suit avec un retard regrettable les conquêtes sociales. A nous de réduire ce retard, ce qui sera déjà une appréciable victoire... Le peuple accédant au pouvoir aura son école et sa pédagogie. Cette accession est commencée. N'attendons pas davantage pour adapter notre éducation au monde nouveau qui est en train de naître.* » (1)

C'est à la lumière de ces directives qui éclairent notre route, que nous nous devons de profiter des événements qui peuvent nous permettre d'accrocher plus solidement nos efforts

---

(1) C. Freinet : *L'Ecole Moderne française*, p. 19, p. 20.

pour élargir notre champ d'action dans la masse enseignante.

C'est ainsi que, sans parti pris et sans illusions, nous avons toujours considéré comme un avantage l'esprit et le contenu des Instructions Ministérielles qui, depuis 1923, sont en fait la justification de toute notre pratique pédagogique. Plus encore nous nous sommes réjouis du Plan d'Etudes de 1936 promu par Jean Zay alors très au courant de nos efforts. Et, actuellement, nous ne saurions nous plaindre que la Rénovation Pédagogique devienne un fait national et que les décrets d'Edgar Faure nous donnent — en apparence — le feu vert.

Mais, en praticiens habitués à retrousser nos manches, nous n'aurons de cesse dans notre activité amplifiée, que la rénovation scolaire quitte les séances parlementaires pour atterrir tout bonnement sur le carreau. Là où, truelle en main, nous allons continuer à façonner et à enrichir notre pédagogie au goût et aux besoins des enfants du peuple.

Aussi ne sommes-nous pas pris au dépourvu, ni victimes d'un mirage de victoire quand nous constatons que notre secteur primaire échappe, comme par hasard, aux directives du renouveau pédagogique. Nous en deviendrons plus que jamais les acteurs car nous savons que « *cette réadaptation, cette modernisation ne se feront point sous le signe de la fantaisie, de la mode ou même par décret supérieur des autorités... elle se fera en partant de la base* ».

Nous voilà donc tous désignés pour prendre nos responsabilités pédagogiques — et pourrait-on dire, historiques — dans les *sous-commissions*

*cantonales* mises en place par les *conférences pédagogiques* : la porte est ouverte, il faut entrer. Elle nous fut si longtemps fermée ! Il faut en franchir le seuil pour retrouver l'audience de nos collègues, leur faire connaître en toute bonne foi et simplicité nos réalisations, leur offrir les solutions qui déjà ont pris corps dans un pragmatisme pédagogique préparé depuis longtemps et qui donc apporte sécurité et efficacité.

La réalité répond-elle à notre attente ? Qu'en est-il des tentatives qui ont été faites dans la laborieuse mise en place des *commissions cantonales* ?

Quelles perspectives de travail rentable sur le plan pédagogique, intellectuel, humain, se dessinent à l'appui de notre intervention ?

Il faut dire tout de suite que les nombreux comptes rendus que nous adressent nos camarades sur le déroulement de cet événement sont riches de promesses rassurantes. On peut affirmer — sans aucune réticence — que la forme nouvelle des conférences pédagogiques, quittant résolument le monologue-leçon de l'Inspecteur, pour susciter discussion et mise en route de travaux, est un incontestable progrès. Voilà nos administrateurs contraints de délaissier leur rôle de clerks, pour aller plus loin que la péroration, creuser plus profond que les mots et entrer, résolument, dans les essais réels.

Ce n'est pas, pour eux, chose si facile : prendre conscience, tout à coup, que la culture amassée avec tant de peine, ne sert plus à assurer les obligations du présent ; que la tradition intellectuelle est vigoureusement remise en question ; que des voies

révolutionnaires proposent un changement radical d'esprit et de technique ; que l'humble subordonné du rang peut devenir maître-d'œuvre et prendre autorité, voilà qui fausse brusquement les données d'une profession, hier encore, bien classée.

Nos collègues traditionnels connaissent eux aussi de semblables inquiétudes devant l'ordre soudain, donné d'en haut, d'un changement aussi radical de la pratique scolaire : plus de leçons, plus de notes, plus de classement ! Et rien à proposer en mesure de remplacement, puisqu'aussi bien les prescriptions ministérielles se contentent d'interdire, sans proposer des moyens nouveaux susceptibles de justifier ce grand mot de *Rénovation*. Le désarroi qui résulte d'un si regrettable état de fait est bien compréhensible chez des gens d'un noble métier et, pour la plupart, de haute conscience. Il est partout de bons maîtres, de riches personnalités aimant leur profession et l'accomplissant avec la certitude de remplir une vocation. Le fait que nous ayons acquis une pratique pédagogique qui nous donne quelque avance sur le présent pédagogique, ne nous donne pas forcément une supériorité humaine face à nos collègues traditionnels. Nous devons les comprendre jusque dans une opposition devenue chez certains le seul moyen de défense de leur cas, la seule occasion de préserver leur confiance dans un métier qu'ils aiment et qui leur donne de probants résultats. Nous nous devons d'être compréhensifs ; d'établir des discussions avec les esprits les plus ouverts ; en élevant les débats, en nous situant, les uns et les autres dans une actualité révolutionnaire qui est la marque étonnante de notre époque, remettant en discussion toutes les valeurs dont elle

a vécu ; en nous employant ensemble à la solution des problèmes que nous pose inlassablement l'exercice d'une profession de plus en plus difficile à remplir. Attelés aux mêmes actes, nous découvrirons le même sens et la même logique qui finissent par créer un style social du travailleur que bon gré, mal gré il va falloir acquérir.

C'est dans ces démarches de généralité, dans les premiers contacts avec nos collègues traditionnels, que les plus avisés de nos militants gagnent peu à peu la sympathie de la masse et se font animateurs d'une commission centrale. Elargissant leur champ d'action, ils font de leur classe un lieu d'expériences qui, preuves à l'appui, peut donner l'assurance d'une pédagogie de rendement puisque basée sur l'activité, les besoins mêmes des enfants. Et, progressivement, devant les faits vécus, devant les résultats obtenus, devant les obstacles qui s'opposent à une marche en avant nécessaire, se situe dans toute son ampleur le problème d'éducation populaire.

C'est ce qui ressort des comptes rendus (schématisés pour gagner du temps) que nous adresse notre camarade Deléam, sur les premières réunions de travail de la sous-commission cantonale de Rethel, comptes rendus que nous soumettons à la réflexion de nos camarades.

Mais, cela va de soi, tous nos camarades n'ont pas acquis encore ce pouvoir de décision, venu après une sûre pratique scolaire, qui fait surgir du positif jusque dans les données négatives de commissions imposées d'autorité par des inspecteurs restés trop souvent soucieux du respect de l'emploi du temps, des horaires et de la séparation des disciplines... Il n'est pas donné à tous nos praticiens

de faire voler en éclat ce carcan scolaire contre lequel s'insurgent toutes les directives de rénovation pédagogique et, par surcroît, de gagner du même coup la sympathie de l'auditoire. Mais, du moins, nombreux sont ceux de nos praticiens qui, entrant dans les commissions, peuvent y apporter les documents démonstratifs d'une pratique scolaire donnant à l'enfant un rôle déterminant dans la réalisation de ses besoins essentiels, en fonction des besoins de la société à laquelle il appartient. Si des demi-journées de travail peuvent être prévues, comme il se doit, dans l'horaire de recyclage des maîtres, les classes Freinet peuvent devenir des champs d'expérience susceptibles d'orienter, sinon de créer, un véritable redressement pédagogique.

Il va sans dire que nous en sommes là, dans ce système D dont parlait Freinet en 1939 en des circonstances de rénovation scolaire à peu près semblables à celles d'aujourd'hui. Il nous suffit de nous rapporter au texte de Freinet mis en leader de ce numéro pour comprendre qu'en trente ans, le Ministère de l'Education Nationale est toujours enfoncé dans le même immobilisme et qu'il en donne le change par des vœux pieux qu'il laisse à d'autres le soin de réaliser.

Nous redisons que nous ne sommes pas ici pour suppléer à l'inertie gouvernementale, pour porter à son acquis des résultats qui nous reviennent et que notre dévouement, nos sacrifices ne seront consentis que dans la mesure où l'Ecole du peuple sera progressivement intégrée à la vie sociale dont elle est aujourd'hui arbitrairement détachée.

Elise FREINET

# COMPTES RENDUS DE LA COMMISSION CANTONALE de la circonscription de RETHEL (Ardennes)

## RAPPORT DE LA COMMISSION A : COMPOSITIONS ET CLASSEMENTS

Les onze membres de la Commission A, réunis le 20 novembre 1968 dans une salle de l'Ecole Mazarin à Rethel, sont, après discussion, d'accord sur les points suivants :

— supprimer les compositions, les notes, les classements et les distributions de prix ;

— ne jamais sanctionner irrémédiablement un élève, mais l'encourager à se perfectionner ;

— ne pas cataloguer les enfants dans tel ou tel groupe ;

— ne pas comparer un élève aux autres, mais à lui-même ;

— donner une appréciation par matières et par aptitudes (à définir en sous-commissions suivant les niveaux). Cette appréciation doit être relative et non absolue. Elle doit être donnée après discussion avec l'élève et admise par lui ;

— établir des graphiques individuels le plus souvent possible (chaque semaine ou chaque quinzaine), inspirés des Plans de Travail Freinet ;

— établir des graphiques récapitulatifs par matières et par aptitudes (chaque trimestre et chaque année).

*Mais cela suppose :*

— pas plus de 20 élèves par classe,  
— une réforme des examens,  
— une réforme des dossiers d'entrée en 6<sup>e</sup>,

— la suppression des dispenses d'âge et des limites d'âge pour l'entrée en 6<sup>e</sup>,  
— la suppression de toute discrimination (classe de transition, lycées ou collèges. etc.),

— la création de classes parallèles,  
— la création de nombreux collèges techniques avec obligation d'y accepter tous les candidats après avis favorable d'un orienteur,

— un changement d'état d'esprit des enseignants et des administrateurs pour l'établissement d'un nouveau climat entre maîtres et élèves et entre maîtres et chefs hiérarchiques,

— le recyclage des maîtres, en prenant pour cela 3 heures sur les 30 heures hebdomadaires,

— l'étude des techniques pédagogiques modernes dans les E.N. et particulièrement des techniques Freinet,

— l'organisation de stages de formation pédagogique moderne en période scolaire (par ex. du jeudi matin au dimanche soir ou du dimanche matin au jeudi soir) (stages Freinet par exemple),

— une réforme rapide de l'orthographe.

Mais conscients des difficultés à vaincre pour réaliser ces réformes profondes, les membres de la Commission A suggèrent: la création d'une Commission pédagogique permanente dans chaque circonscription d'Inspection Primaire.

*Le Rapporteur :*  
F. DELEAM

## RAPPORT DE LA COMMISSION A : TECHNIQUES

*Compte rendu de la séance du 22 janvier 1969*

Dix membres de la Commission A se sont réunis le 22 janvier 1969 dans une salle de l'Ecole Mazarin à Rethel pour poursuivre leurs travaux.

*A) Observations de Monsieur l'Inspecteur*

La Commission entend d'abord une

communication de M. le Conseiller Pédagogique lui faisant part des observations de M. l'Inspecteur Départemental de l'Education Nationale au sujet des comptes rendus de séances précédentes, observations qui peuvent se résumer ainsi :

1) M. l'Inspecteur s'associe aux réclamations formulées par la Commission A, mais

lui rappelle que son rôle n'est pas de « contester ».

2) M. l'Inspecteur félicite la Commission A pour le sérieux de ses travaux, mais lui demande d'étudier spécialement la technique de l'observation, pour informer les jeunes maîtres et les aider à mieux faire observer leurs élèves en posant des questions judicieuses destinées à guider l'observation d'abord et à contrôler ensuite.

3) M. le Conseiller Pédagogique pense devoir mettre la Commission en garde parce que, dit-il, elle ne pense que par la « méthode Freinet », qu'il y a d'autres méthodes que les maîtres peuvent utiliser, et qu'il existe une façon de faire observer intelligente et efficace.

#### B) Justifications de la Commission

La Commission s'excuse d'avoir provoqué inconsciemment ces réactions et demande la permission de se justifier :

1) Elle remercie M. l'Inspecteur d'avoir bien voulu s'associer non pas à ses « contestations », mais à ses « vœux », qui ne visent que le bien commun. Elle pense pourtant, conformément à la politique actuelle de *participation* du personnel à la gestion de l'entreprise — pour améliorer le rendement et trouver des solutions aux revendications légitimes — qu'elle a le droit, et plus encore le devoir, de formuler certains souhaits. Car dans toutes ses recherches pédagogiques et ses essais pour apporter des améliorations et trouver des solutions, elle s'est toujours heurtée à trois problèmes majeurs :

a) la surcharge des effectifs de nombreuses classes ;

b) le manque de crédits pour acheter le matériel et la documentation indispensables ;

c) l'absence d'information et le besoin de recyclage des maîtres.

Ce n'est pas une affaire strictement syndicale, mais une lutte de tous pour un bénéfice commun, et surtout une bataille pour ce qui nous est le plus cher et le plus légitime : le droit de l'enfant à l'éducation.

2) L'observation n'est pas un sujet que la Commission veut négliger. Mais il lui semblait qu'elle devait étudier d'abord des points plus essentiels :

a) l'esprit nouveau qui doit animer la réforme pédagogique et communiquer cet esprit à tous ses collègues qui n'ont pas eu le bonheur de participer à ses travaux — ce qu'elle regrette ;

b) comment répondre aux besoins de l'enfant, qui deviendra un homme — préoccupation qui est à la base de la réforme pédagogique ;

c) donner aux maîtres les moyens d'accomplir leur nouveau rôle d'animateurs pédagogiques, au lieu d'être des distributeurs de connaissances, en leur offrant des outils appropriés.

Si elle n'a pas encore traité ce point de détail de l'observation, c'est qu'il avait déjà été longuement étudié et approfondi lors de conférences pédagogiques récentes et qu'il suffit de demander aux maîtres de relire les Instructions Ministérielles de 1923 qui ont insisté sur l'observation, son rôle et la façon de faire observer, pour les convaincre et les aider. Néanmoins, la Commission veut répondre au désir de M. l'Inspecteur et inscrit à son ordre du jour : *l'observation*.

3) Les membres de la Commission ne se sentent pas offensés par le dernier reproche et, au contraire, ils s'en félicitent. Ils ne nient pas avoir été influencés par la présence de M. Deléam et s'en trouvent d'ailleurs très heureux. Ils en profitent pour remercier ce dernier de leur avoir apporté de précieux conseils et lui demandent instamment de rester leur rapporteur.

Ils tiennent cependant à préciser qu'il n'y a pas de « méthode Freinet », mais un ensemble de techniques Freinet, qui peuvent aider le maître à construire sa propre méthode, adaptée à son tempérament, à ses moyens, et surtout à ses élèves.

Si le nom de Freinet a été souvent cité, c'est parce que la Commission devait étayer ses recherches :

a) sur des expériences faites dans le sens de la réforme et elle les a trouvées dans le vaste laboratoire des classes pratiquant les techniques Freinet ;

b) sur les moyens de parvenir à cette réforme et elle les a trouvés dans la Pédagogie Freinet : techniques et outils ;

c) sur une bibliographie appropriée et elle l'a trouvée chez Freinet. C'est d'ailleurs pour cela qu'elle maintient à son ordre du jour : l'examen de la documentation offerte par l'ICEM Pédagogie Freinet.

La Commission aborde ensuite son ordre du jour :

#### C) Compte rendu de la séance du 14 décembre 1968

Le rapport présenté par M. Deléam est approuvé à l'unanimité.

Au cours de la discussion, il est rappelé la première séance concernant les notes et les classements. La Commission prend acte de la circulaire parue récemment, supprimant les classements et apportant un aménagement à la notation. Elle souhaite, comme il est dit dans la circulaire, que ces instructions ne soient que provisoires et qu'on aboutisse rapidement au remplacement total des notes par des appréciations judicieuses à tous les niveaux.

#### *D) La documentation offerte par l'ICEM Pédagogie Freinet*

Elle est présentée par M. Deléam :

a) BT (Bibliothèque de Travail). Véritable encyclopédie scolaire, dans laquelle les enfants peuvent trouver la réponse à tous leurs sujets de préoccupation, qui fournit des renseignements se rapportant aux activités scolaires et extra-scolaires dans tous les domaines ;

b) BTJ (Bibliothèque de Travail Junior). Encyclopédie plus spécialement adaptée aux enfants de 6 à 10 ans ;

c) BT2 (Bibliothèque de Travail 2<sup>e</sup> degré). Encyclopédie qui soulève les problèmes se posant aux adolescents ;

d) SBT (Supplément à la Bibliothèque de Travail). C'est le complément illustré indispensable pour le travail scolaire, qui offre des textes d'auteurs, des expériences, des maquettes et dioramas, des thèmes d'études pour l'histoire, la géographie, les sciences, le travail manuel...

e) BTS (Bibliothèque de Travail Sonore) qui apporte une formule originale pour l'enseignement audiovisuel. Ce sont des documents sonores illustrés de diacouleurs.

f) des Bandes Programmées d'histoire et de sciences, dans lesquelles le cheminement du travail est soigneusement programmé, sans emprisonner l'enfant dans une besogne mécanique. Elles aident à l'organisation du travail individualisé ou du travail par équipes.

g) et pour le maître des BEM (Bibliothèque de l'Ecole Moderne) et des dossiers pédagogiques.

La Commission pense que cette documentation riche, variée, juste, à la portée des élèves, et toujours disponible grâce à son système simple de classement, doit être présentée et recommandée à tous les maîtres.

#### *E) L'observation*

1) Après un premier échange de vues,

les membres de la Commission veulent rappeler les points suivants :

a) l'enfant doit observer souvent et noter seul ce qu'il a découvert, même s'il se trompe. Au moins il aura vu, touché, senti, entendu, remarqué, perçu, jugé et raisonné par lui-même et non à l'imitation du maître ou d'un livre.

b) c'est l'enfant qui doit découvrir les choses ou les faits à observer, pour ne pas être privé de la meilleure part de son éducation. Ce choix, plein de fantaisie et d'imprévu, aura un tout autre attrait et une tout autre valeur éducative qu'un sujet banal répété d'année en année et imposé par le maître.

c) l'observation dynamique doit remplacer l'observation statique, en permettant de répondre à toutes les questions que l'enfant se pose à lui-même et que le groupe lui pose, pour se situer par rapport à ce qui est observé, dans le sens de son devenir et de son contact progressif avec son environnement, de plus en plus éloigné dans le temps et l'espace.

d) le rôle du maître sera d'animer, c'est-à-dire :

— de susciter la curiosité de l'enfant,

— d'aider l'enfant à faire appel à tous ses sens, à mesurer, à comparer, à classer, à trouver des informations complémentaires, à distinguer l'essentiel, à tirer des idées générales...

— de veiller à l'organisation du travail.

Il faut donc avant tout restituer à l'enfant toute la part d'initiative et d'action qui lui revient pour aboutir à la véritable discipline d'éveil.

2) Les membres de la Commission cherchent ensuite un thème pour examiner les façons d'observer, sans tomber dans la banalité.

Ils s'aperçoivent immédiatement qu'il n'y a pas une technique unique de l'observation, mais une multitude de techniques différentes, suivant le sujet, suivant les individus, suivant les circonstances, suivant les situations... Ils pensent donc qu'on ne peut donner que des exemples et des conseils :

#### *1<sup>er</sup> exemple :*

Un oiseau trouvé dans le bois et apporté en classe le lundi matin.

Tous les élèves font le cercle. Le maître n'intervient pas et laisse les enfants s'exclamer :

— Qu'il est beau avec son plumage magnifique !

— Il est rouge sur la tête et vert ailleurs.  
— Oh ! Ce n'est pas le même vert partout. Il est vert-jaune sur le dos et vert-olive sous le ventre.

— Ses ailes sont marron avec des taches noires et blanches.

— Mais quel est cet oiseau ?

Le maître intervient pour la première fois :

— Prenez la BT n° 129 : Bel oiseau, qui es-tu ?

— J'ai trouvé : long bec droit pointu, couleur verte du plumage... C'est un pic-vert, crie Robert, fier de sa découverte.

— Mais de quoi est-il mort ?

Le Maître : Tu veux trouver la cause de sa mort ? Nous allons chercher. Quels sont les volontaires pour le disséquer ?

René et Jean préparent déjà la cuvette et la trousse ; ils se mettent à l'œuvre.

D'autres questions jaillissent :

— Qu'est-ce qui lui sort de la bouche ?

— Sa langue.

— Qu'elle est longue !

— Mesurons-la... 8 centimètres, le double de la longueur de son bec.

On dessine et on écrit les dimensions.

— Ses pattes ne ressemblent pas à celles du troglodyte que nous avons observé la semaine dernière. Elles ont deux doigts en avant et deux en arrière, avec de longues griffes.

— On dirait des crampons, comme ceux des alpinistes qui grimpent sur les glaciers.

On les dessine.

Le Maître : Mais cet oiseau ne grimpe pas sur les glaciers.

— Non. Il grimpe aux arbres.

Le Maître : C'est pour cela qu'on le classe dans l'ordre des oiseaux grimpeurs.

— Quels sont les autres oiseaux grimpeurs ?

On cherche dans le fichier et on découvre, en plus du pic-vert : le pic noir, le grimpeur, l'épéche, la sittelle, le torcol, le coucou, les perroquets...

Pendant ce temps, la dissection se poursuit. On rappelle en passant les organes de l'appareil digestif des oiseaux qu'on connaît pour l'avoir étudié sur un pigeon. Daniel est chargé de faire un grand croquis.

— Tiens. Il y a un dépôt de sang près du cœur. Le gésier est crevé.

— Voici un plomb. Un autre. Un troisième.

— Il a donc été tué par un chasseur.

— C'est peut-être un oiseau nuisible...

— Regardons ce que contient le gésier :

des larves, des petits insectes, des fourmis.

— Mais c'est un oiseau utile.

— Il fait peut-être des dégâts aux arbres.

Jean-Pierre qui traverse les bois pour venir en classe, est chargé d'observer un pic-vert cherchant à se nourrir. Deux jours après il raconte ses observations :

— Le pic-vert fait un trou dans le tronc d'un arbre avec son bec. Il frappe de l'autre côté. Puis il revient guetter au trou et y plonge rapidement sa langue.

Au cours d'une classe-exploration, des troncs sont examinés. Effectivement on constate des trous, surtout sur les arbres morts ou malades, très peu sur les arbres sains.

— Cela pourrait prouver que le pic-vert est responsable de la mort de certains arbres.

— Non. Les larves et les insectes prolifèrent dans le bois mort ou malade. Le pic-vert n'y fait plus de dégâts. Au contraire, il peut sauver un arbre sain en détruisant les insectes qui commencent à l'attaquer.

— Le pic-vert est beaucoup plus utile que nuisible. Il faut le protéger.

On va préparer un compte rendu pour le journal scolaire :

— Patrick et Thierry décriront l'oiseau. Robert fera les croquis.

— René et Jean raconteront leur dissection. Pierre dessinera.

— Jean-Pierre écrira ses observations dans le bois et ses conclusions.

Question d'un membre de la Commission :

— Ce n'était pas prévu à l'emploi du temps ?

Réponse :

— Non. Nous avons repoussé l'exploitation grammaticale d'un texte pour profiter de l'intérêt spontané de la classe : le pic-vert.

Autre question :

— L'observation semble facile en sciences et en géographie ; mais en histoire, c'est plus délicat.

Réponse :

— C'est le document historique qui est plus difficile à trouver, mais l'observation est la même, car l'histoire est aussi une science. Voici un exemple historique :

## 2° exemple :

Jean-Pierre a découvert une pièce de monnaie. Il l'apporte en classe. Son étude est prévue durant l'heure d'activité d'éveil de l'après-midi. Robert s'offre pour aider Jean-Pierre.

Il faut d'abord nettoyer la pièce. Le maître donne des conseils : ne pas utiliser de papier émeri, mais une pâte à polir les métaux et un chiffon doux.

La date apparaît : 1792.

Le maître remet une fiche pour établir l'identité de la pièce : diamètre, épaisseur, poids, métal, avers, revers, tranche...

Les mesures sont faites avec le pied à coulisse. Par expérimentation et par comparaison (aimant, son, couleur), on trouve qu'elle est en bronze.

Robert emploie la loupe pour examiner les faces. Le maître conseille d'éclairer la pièce latéralement. Robert dessine l'avers : buste de Louis XVI et note la légende : *Louis XVI Roi des Français 1792*. Il dessine ensuite le revers : un faisceau avec pique et bonnet phrygien et note : *La Nation La Loi Le Roi 2 S L'An 3 de la Liberté*. Donc sa valeur est deux sols.

Pendant ce temps Jean-Pierre a cherché dans un livre d'histoire les dates du règne de Louis XVI : 1774-1792, le gouvernement de la France en 1792 : l'Assemblée Législative, époque de la Révolution Française. Dans les fiches il regarde ce que rappellent la pique et le bonnet phrygien. Il compare avec la maquette du Révolutionnaire déjà faite.

Quand tout cela est terminé, Jean-Pierre et Robert font leur exposé à toute la classe. Jean-Pierre présente sa pièce, dit où il l'a trouvée et la montre : côté face, côté pile et tranche, tandis que Robert lit sa fiche d'identité. Jean-Pierre ajoute les renseignements trouvés dans les livres d'histoire, le dictionnaire et les fiches.

Mais les questions de la classe arrivent :

— Combien est-ce 2 sols ?

Personne ne sait. Le maître doit expliquer :

— Il fallait 20 sols pour faire une livre. Le sol est l'ancien nom du sou et la livre est l'ancien nom du franc.

— Mais que pouvait-on acheter avec cette pièce ?

Patrick est chargé de chercher dans le fichier quelques prix de l'époque.

— Cette pièce est-elle beaucoup plus vieille que nous ?

— Oh ! Oui.

Et Robert montre sur la frise historique : 1792, date de la pièce et 1959, date de naissance de Patrick. Il situe entre : Napoléon I<sup>er</sup>, Napoléon III, la Grande Guerre et la dernière guerre pendant laquelle le grand-père de Patrick était prisonnier.

— Pourquoi a-t-on écrit François pour Français.

On cherche un texte de l'époque dans le fichier et on constate que la terminaison *ais* n'existait pas, elle était remplacée par *ois*.

— L'an 3 n'était pas en 1792, mais en 1795...

Le maître fait trouver que trois ans avant 1792, c'était 1789 ! chute de la Bastille, victoire de la liberté sur le despotisme. Le mot *liberté* prend sa signification. Il s'agit bien de l'an 3 de la Liberté et non de l'an 3 de la République.

— Pourquoi est-il écrit : *La Nation La Loi Le Roi* ?

Jean-Pierre ne sait que répondre.

Le Maître lui demande de chercher dans une chronologie ce qui s'est passé le 14 septembre 1791 : le roi jura la Constitution, c'est-à-dire la loi devant la nation. La royauté est devenue constitutionnelle, ce qui explique la devise inscrite sur la pièce.

Jean-Pierre se promet de mieux se documenter une autre fois pour répondre plus facilement aux questions de ses camarades.

La Commission pense que ces deux études respectent bien les conseils donnés par avance. Les principes découverts par de grands pédagogues, anciens ou modernes, ont été mis en pratique, notamment : l'éducation des sens de Rousseau, la domination de la nature de Spencer, les trouvailles de Piaget dans ses tests psychopédagogiques, l'éducation intuitive de Pestalozzi, l'observation active du milieu de Decroly, le tâtonnement expérimental de Freinet, la pédagogie de l'étonnement de Legrand, l'école heureuse de Vial, etc., et aussi les théories modernes sur l'approche de l'environnement et la dynamique de groupe. Mais surtout on y a fait preuve d'un esprit nouveau, celui qui doit inspirer tous ceux qui veulent mettre en œuvre la rénovation pédagogique.

La Commission croit qu'il faut travailler dans ce sens. Elle veut faire confiance aux jeunes. Et, au lieu de leur présenter des leçons modèles, ou de leur fournir des fiches toutes faites, elle suggère qu'au cours des demi-journées prévues prochainement pour le recyclage des maîtres, on fasse des leçons ordinaires, avec leurs qualités et leurs défauts, suivies de larges et fructueux débats, durant lesquels les jeunes n'hésiteront pas à prendre la parole et pourront faire preuve d'initiative et d'activité, comme les élèves dans les classes renouvelées.

*Le Rapporteur, F. DELEAM*